

TABLE DES MATIERES

-0-0-0-

MONOGRAPHIE DES PECHEES MARITIMES

ANNEE 1985

PREMIERE PARTIE

-0-0-0-0-

PRESENTATION ET COMMENTAIRES :

I - PRINCIPALES ACTIVITES EN 1985 :

PAGES

A - Généralités	1
B - Port de BAYONNE	1 à 2
C - Port de CAPBRETON	3
D - Port de SAINT-JEAN-DE-LUZ	3 à 4
E - Port d'HENDAYE	4
F - La pêche des navires basques à DAKAR	5
G - Les activités des conserveries et ateliers de salaisons à Saint-Jean-de-Luz et Hendaye	5
H - Gestion portuaire et prestations de service	6 à 7
I - Equipage - navires et techniques	8
J - Financement des activités de la pêche	8
K - Contrôle des pêches	8 à 9

P R E S E N T A T I O N

~~0-0-0-0-0~~

I - PRINCIPALES ACTIVITES :

A - GENERALITES :

Les activités maritimes du quartier de Bayonne s'exercent essentiellement dans trois ports :

- BAYONNE (Commerce)
- SAINT-JEAN-DE-LUZ (pêche)
- HENDAYE (pêche)

Sur le bassin de l'Adour, 80 marins-pêcheurs pratiquent la pêche de la pibale, du saumon, de l'alose ainsi que de quelques espèces communes.

Onze navires armés à la petite pêche sont basés au port de Bayonne.

Le port de Capbreton, essentiellement axé sur la plaisance abrite 17 unités pratiquant la petite pêche.

B - LE PORT DE BAYONNE :

1°) - Trafic maritime :

* Importations :	930 323 T
* Exportations :	2 553 594 T
* Total 1984 :	3 663 895 T
* Total 1985 :	3 483 917 T

Soit une diminution de 179 978 T.

Cette légère diminution est due essentiellement à la baisse des exportations de soufre soit 946 169 T pour 1984 contre 749 250 T courant 1985.

2°) - Observations du trafic et perspectives :

Forte exportation de maïs, 952 894 T, de soufre 749 250 T, de pétrole brut 666 513 T, forte importation de phosphates naturels bruts 461 262 T.

.../...

Pour l'exercice prochain l'on peut prévoir :

- * Une nouvelle diminution du trafic soufrier.
- * Une légère augmentation du trafic céréales.
- * Une sensible augmentation du pétrole brut à l'exportation.

* Une forte baisse du trafic de phosphates naturels bruts consécutive aux difficultés des usines de la SATEC et de SOCADOUR qui produisent des engrais chimiques. Fin 1986, l'usine de SOCADOUR devrait cesser son activité.

3°) - Trafic fluvial :

- Calcaire : 294 977 T.

Augmentation du trafic de 16 T. par rapport au total de 1984.

Les menaces de concurrence ferroviaire ou routière ne se sont toujours pas concrétisées. Il semblerait que ce trafic se stabilise, mais il est difficile d'évaluer des prévisions.

4°) - Pêche dans l'Adour :

* Anguilles :	11,450 T.	valeur : 228 000 F.
* Aloses :	4,482 T.	valeur : 95 102 F.
* Saumons :	1,404 T.	valeur : 158 173 F.
* Pibales :	5,500 T.	valeur : 114 000 F.
<u>TOTAL</u> :	24,736 T.	valeur : 1 652 275 F.

Augmentation sensible des apports et valeurs par rapport à 1984 due essentiellement à d'excellentes pêches d'anguilles dont le prix moyen de vente est demeuré élevé, soit un tonnage supérieur de 55 % à celui de 1984 et un chiffre d'affaires en augmentation de 80%.

5°) - Pêche :

La flottille se compose de 11 unités, soit 9 ligneurs-filets droits et deux chalutiers côtiers.

Apports : 94,5 tonnes, valeur : 1 637 075 F.

Légère augmentation par rapport à 1984 soit 5 % de plus en tonnage et 7 % de plus en valeur,

Les pêcheurs pratiquent toute l'année la vente directe à quai, obtenant ainsi une rémunération optimum du produit de leur pêche.

C - CAPBRETON :

La flottille se compose de 17 unités de faible tonnage, armées à la petite pêche. L'activité principale est le filet droit.

Apports : 98 tonnes - Valeur : 2 470 810 F. soit une sensible augmentation par rapport à 1984 : 12 % en tonnage et 25 % en valeur.

Cette production est écoulée par les mareyeurs locaux car le port est démuné de criée.

Une partie de la pêche est également vendue directement à quai par les marins-pêcheurs.

D - ACTIVITE DU PORT DE SAINT-JEAN-DE-LUZ :

La flottille de Saint-Jean-de-Luz se répartit entre thoniers/anchoyeurs/sardiniers (7), 12 chalutiers classiques, 10 chalutiers pélagiques, 28 ligneurs palangriers, 3 filets droits.

La campagne sardinière, en régression constante depuis 1982 s'est encore révélée quasi inexistante. Les apports n'ont été que de 42 tonnes pour une valeur de 148 552 F.

Depuis 1982, la sardine présente dans le golfe, s'avère d'un moule très important, non commercialisable dans le circuit actuel.

Il est à noter que pour compenser le manque à gagner de la campagne sardinière, des vires-lignes ont été installés sur ces navires suite à un plan de restructuration de la flottille, fortement subventionné.

Malgré cela, les armements n'ont pas joué la carte de la restructuration partielle et les vires-lignes, destinés à la pêche au merlu, ont été très peu utilisés.

Dans la pratique, durant la campagne sardinière, les navires sont restés désarmés.

La campagne d'anchois a démarré tardivement pour ces navires et s'est révélée peu fructueuse. Les conditions météorologiques semblent en être la cause. En effet, la température de l'eau, relativement basse pour la saison, n'aurait pas permis la remontée des bancs d'anchois, qui sont restés localisés dans les acores de 100 mètres, de fait, inaccessibles au filet tournant.

La campagne thonière, fort heureusement pour ces armements, s'est déroulée dans de bonnes conditions. Le thon rouge s'est révélé très abondant, à proximité des côtes. Par rapport à 1984, les apports ont été en sensible diminution, mais du fait d'un excellent prix moyen, soit 23 F. contre 16 F. en 1984, le chiffre d'affaires réalisé a été en augmentation de 23 %.

.../...

De plus, la campagne de thon blanc, pratiquement nulle en 1984, soit 9 tonnes d'apports, s'est soldée par un tonnage débarqué de 93 T pour une valeur de 2 205 088 F.

Il est à noter que ces captures n'ont pas toutes été réalisées par les 7 thoniers du port car quelques ligneurs ont participé à la campagne.

Mais, il est certain que cette campagne thonière aura permis aux 7 armements de compenser en partie le manque à gagner des mauvaises pêches de la sardine et de l'anchois.

Il semblerait que l'équilibre précaire de ces unités soit lié dans l'avenir au bon déroulement de la campagne thonière.

Ce type de pêche est en constante régression.

Les chalutiers ont mis à terre 1 512 tonnes de poissons pour une valeur de 2 0 548 798 F. Il est à noter qu'ils ont activement participé à la campagne d'anchois en débarquant 2/3 des apports. En effet, l'anchois étant demeuré à l'isobathe 100 m., les chalutiers pélagiques, contrairement aux senneurs ont pu accéder à la ressource beaucoup plus tôt.

Le tonnage et la valeur débarqué sont en nette augmentation par rapport à 1984.

La flottille des petits moteurs a réalisé d'excellents apports de bars et de merlus durant le premier quadrimestre.

Dans l'ensemble, il a été débarqué 2 738 tonnes, soit 4,15 % de plus qu'en 1984. Par contre, consécutivement à un prix moyen élevé, la valeur est en augmentation de 26 %.

E - ACTIVITE DU PORT D'HENDAYE :

La flottille se compose de 27 chalutiers, 3 ligneurs filets droits, 2 sardiniers/thoniers/anchoyeurs.

L'activité de ce port est essentiellement axée sur le chalutage.

Courant 1985, il a été débarqué 3 350 T pour une valeur de 64 000 000 F. contre 2 494 T. et 50 839 444 F. courant 1984, soit une augmentation de 9 % en tonnage et 18 % en valeur.

Cette progression est liée en partie à l'activité de pêche de l'anchois au chalut pélagique qui s'avère une activité complémentaire et lucrative pour la flottille.

Le dynamisme des responsables et armateurs de ce port demeure toujours très soutenu.

.../...

F - LA PECHE DES NAVIRES BASQUES SUR LES COTES D'AFRIQUE :

Cette flottille se compose de 13 navires regroupés au sein de la coopérative LAGUN-ARTEAN plus 3 indépendants.

Il est à noter qu'un navire supplémentaire adhérent de la coopérative plus 2 indépendants ont partiellement participé à la campagne de pêche.

Du point de vue des apports, la campagne s'est déroulée normalement. Il a été mis à terre 7 474 T. contre 6 714 T. en 1984. Par contre, il a été enregistré une chute des prix qui s'est accentuée durant le déroulement de la campagne. Dans l'ensemble, le prix moyen a accusé une baisse de l'ordre de 20 %.

De fait, plusieurs armements ont prévu de ne point participer à la campagne 1986.

Consécutivement aux nombreux problèmes d'obtention de licence de pêche du prix moyen, de l'exploitation, cette activité s'avère menacée.

La flottille demeure en constante régression, toujours vieillissante. Aucun remplacement d'unité n'a pour l'instant été réalisé.

G - LES ACTIVITES DES CONSERVERIES ET ATELIERS DE SALAISONS :

La matière première de ces entreprises provient en partie du marché local et français. Les industriels ont également recours à de nombreuses exportations.

Tonnages traités provenant du marché français :

* sardines :	5 354 T.
* anchois :	369 T.
* maquereaux :	22 T.
* thons :	19 T.
* chinchards :	2 T.

Tonnages traités provenant de l'importation :

* sardines :	1 172 T.
* Thons :	2 071 T.
* maquereaux :	10 T.
* anchois :	39 T.

Il est à noter que certaines entreprises, soucieuses d'améliorer leur compétitivité ont décidé de créer de nouveaux produits et de parfaire leur productivité en modernisant leur outil de travail.

H - GESTION PORTUAIRE ET PRESTATIONS DE SERVICE :

1°) - Outillage public :

A Saint-Jean-de-Luz, la gestion de l'entrepôt frigorifique est assurée par la coopérative HEGOKOA. Il est enregistré un léger déficit.

Mais l'on peut considérer que la gestion de cet entrepôt demeure positive car celui-ci peut permettre de réguler le marché ou de conserver du poisson en attente de vente. Cet outil de travail est indispensable à la bonne marche du port.

Au port d'Hendaye, la manutention du poisson est effectuée par la coopérative BIDASSOA qui gère également l'entrepôt frigorifique et la glacière. Courant 1985, la capacité de la fabrique de glace qui se révélait insuffisante a été doublée.

Les cales de hissage de Ciboure et Socoa ont encore connu une activité intense. Il est à noter que des travaux sont à prévoir pour maintenir ces cales de hissage en parfait état de fonctionnement.

Au port d'Hendaye, la cale de hissage a également connu une activité très soutenue.

2°) - Les organismes coopératifs :

a) - Saint-Jean-de-Luz :

La coopérative HEGOKOA assure la gestion, les ventes en criées.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 54 377 000 F. soit 26 % de plus que durant l'exercice 1984. L'année 1985 semble confirmer que l'effort de modernisation de la flottille s'avère concluant.

La coopérative GUREA, chargée du secteur économique a confirmé le redressement constaté en 1984. Le bilan se solde par un résultat positif. Ce redressement a pu être opéré grâce à une gestion rigoureuse à laquelle le Président de la Coopérative HEGOKOA a prêté son concours.

La coopérative LA BASQUAISE, avitaillement, a réalisé un chiffre d'affaires de 15 198 399 F., soit une augmentation de 14,57 % par rapport à 1984.

Les cessions de gazole représentent 52,5% de ce chiffre. La transformation des locaux, qui permettra une extension du poste marchandises diverses a été arrêtée pour 1986.

La coopérative d'armement GURE-LANA qui regroupe 7 unités présente cette année un solde positif, malgré les importantes charges d'investissements consécutives à la construction des navires "TZIGANE II" et "ALPHERATZ" (importants prêts relais).

Cet armement prévoit l'entrée en flotte de 2 autres unités.

b) - Hendaye :

La coopérative BIDASSOA, qui assure la gestion portuaire et les services a réalisé un chiffre d'affaires de 63 900 F, soit une augmentation de 18 % par rapport à 1984.

.../...

Ce port demeure en constante progression. De nombreux projets tant d'infrastructure portuaire que de construction de navires sont à l'étude.

La coopérative d'armement ITSASOAN, qui regroupe 6 navires, présente cette année un solde positif.

Il est à noter qu'un besoin de renouvellement des navires adhérents demeure toujours ressenti. Un projet de construction de chalutier est envisagé.

3^o) - Organisation des producteurs :

a) - Saint-Jean-de-Luz :

L'O.P. CI-LUZ regroupe les pêches de surface, les chalutiers et les ligneurs.

Des contrats de campagne ont été négociés, des plans de pêche ont été élaborés.

Des retraits de céteaux, mulets, merlans, sardines, anchois, maquereaux, ont été réalisés.

b) - Hendaye :

L'O.P. regroupe la quasi-totalité des navires du port, essentiellement des chalutiers.

Un effort particulier a été axé sur les débouchés de l'anchois. Les chalutiers pélagiques en ont débarqué 500 tonnes qui ont été écoulées à un prix moyen de 8F10.

Aucun retrait n'a été effectué.

c) - Dakar :

Au sein de la coopérative LAGUN-ARTEAN, une O.P. a été mise en place afin d'organiser le soutien du cours du thon et de participer au financement des campagnes de prospection. Malgré les efforts déployés courant 1985, le cours du thon a chuté de 20%.

4^o) - Les groupements de gestion :

a) - Saint-Jean-de-Luz :

- Un groupement fonctionne sous l'égide du Syndicat des Marins. Il gère une trentaine de navires.

- La coopérative GURE-LANA est également structurée en groupement de gestion.

b) - Hendaye :

La coopérative d'armement ITSASOAN, érigée en groupement de gestion gère la quasi-totalité des navires du port.

c) - Dakar :

Un groupement de gestion est assuré par la coopérative LAGUN-ARTEAN

I - EQUIPAGES, NAVIRES et TECHNIQUES :

L'effectif embarqué représente environ 700 personnes. Il est constaté un certain rajeunissement. Ce résultat semble provenir de l'entrée en flotte de nouvelles unités compétitives, essentiellement des chalutiers et quelques ligneurs.

Par contre, les navires de pêche de surface type sardinier, thonier, anchoyeur, sont en constante régression.

J - FINANCEMENT DES ACTIVITES DE LA PECHE

Diverses aides sont accordées pour permettre la construction ou l'acquisition de nouvelles unités.

L'Etat, le FEOGA, le Conseil Régional, le Conseil Général, participent très activement à ce financement.

Une Association Interprofessionnelle pour le Développement de la Pêche Artisanale Côte Basque-Landes a été créée, et son secrétaire est chargé du montage financier des divers dossiers, en collaboration avec le Crédit Maritime.

L'action de la Caisse Régionale du Crédit Maritime est prépondérante dans le financement des divers projets.

Courant 1985, la répartition des prêts du Crédit Maritime a été la suivante :

- 16 achats de navires d'occasion pour une valeur de 6 291 000 F.
- 4 constructions de navires pour une valeur de 5 097 000 F.
- 5 remotorisations pour une valeur de 318 000 F.
- Divers, 30 opérations pour une valeur de 2 990 000 F.

K - CONTROLE DES PECHEES :

1°) - Surveillance en mer :

Elle est assurée par la VRS "MAUVE" armée par le corps des PEASAM.

La fréquentation du Sud du Golfe de Gascogne par une imposante flottille espagnole génère de nombreux problèmes de contrôle.

Courant 1985, 23 procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de patrons de pêche espagnols.

Le contrôle des navires de pêche français s'est soldé par 21 procès-verbaux.

Deux navires battant pavillon anglais ont également été sanctionnés.

.../...

Quatre procédures ont été dressées à l'encontre de plaisansiers français.

Soit un total de 50 procédures.

2°) - Surveillance côtière et fluviale :

Elle est assurée par deux gendarmes maritimes et un syndic des gens de mer, au moyen de 2 ULS.

Trente et un procès-verbaux ont été dressés. Cette activité est principalement axée sur la plaisance en saison estivale, à titre essentiellement préventif, et sur la pêche de la civelle l'hiver.

DEUXIEME PARTIE

-*-*-*-*-*

TABLEAUX STATISTIQUES

- Flotte de pêche	<u>Pages :</u>	10 à 14
- Armements Coopératifs		15
- Genres de pêche		16
- Etat comparatif des apports de pêche		17 à 18
- Renseignements divers sur la campagne		19
- Navires stationnés à Dakar		20
- Destination des produits débarqués		21
- Commercialisation vente - expédition mareyeurs		22
- Liste des chantiers de constructions et de réparations navales		23
- Liste des usines de conserve de poissons de la Côte Basque		24
- Population maritime		25
- Ensemble des marins et officiers		26

FLOTTE DE PECHE

STRUCTURE DES ARMEES HTS

- a) = FLOTTE INDUSTRIELLE ; néant
- b) = FLOTTE NON INDUSTRIELLE ;

TABIEAU L

	Nombre de navires armés	Nombre de marins embarqués (Patron et marins)
1°) - Patrons pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leurs navires (avec ou sans équipage)	202	644
2°) - Epouses ou veuves de patrons ou de marins-pêcheurs exploitant un navire.	1	3
3°) - Armement Cooperatif *	12	62

* Armement copropriétaire avec les patrons embarqués.

TOTAL NAVIRES / 215

TOTAL MARINS / 709

Ce tableau concerne l'ensemble du quartier

DETAIL PAR PORT

CAPBRETON : 17 unités de petite pêche

BAYONNE : 75 courlins Adour
9 ligneurs
2 châlutiers

St Jean-de-Luz : 22 châlutiers
7 thôniers-sardiniers
31 ligneurs

HENDAYE : 2 sardiniers-anchoyeurs
3 ligneurs-couralins
27 châlutiers

DAKAR et ports
africains : 17 thôniers de pêche fraîche

Total général : 215

Modification de la flotte

Entrée - sorties

	CHALUTIERS			THONIERS-DAKAR		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.86	50	3 109	37 966	18	1 844	7 014
Mises en service au cours de l'année						
Entrées :						
Neuf :						
Provenant d'autres quartiers	2	255	800			
Provenant de la plaisance						
Provenant de Luz ou réarmé						
<u>Total des entrées</u>	2	255	800			

<u>SORTIES</u>						
Désarmés						
Exportés						
Coulés ou détruits	2	147	740	1	75	300
Transfert de quartiers						
Passés en plaisance						
<u>Total des sorties</u>	2	147	740	1	75	300
<u>NOMBRE DE NAVIRES AU 31.12.85</u>	51	3 217	38 026	17	1 769	6 714

9 12

	Sardiniers congélateurs			anchoyeurs-thoniers		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.86				9	541	3 530
Mise en service au cours de l'année						
Entrée						
Provenant d'autres quartiers						
Provenant de la plaisance						
<u>Total des entrées</u>						
<u>Sorties</u>						
Désarmés						
Exportés						
Coulés ou détruits						
transfert autres quartiers						
passés en plaisance						
passés à DAKAR						
<u>Total des sorties</u>						
Nombre de navires au 31.12.86				9	541	3 530

Modification de la flotte

entrée - sortie

	Autres navires				Totaux
	N	T	P	N	
Nombre de navires au 1.01.86	141	389	5 367	218	42 734
Mise en service au cours de l'année					
<u>Entrées</u>					
Provenant d'autres quartiers	2	14	114	4	914
Provenant de la plaisance					
Provenant de Luz ou réarmés					
<u>Total des entrées</u>	2	14	114	4	914

<u>Sorties</u>					
Désarmés	1	4	20		
Exportés					
Coulés ou détruits				3	600
Transferts autres quartiers	2	19	80		
Passés en plaisance	2	12	85		
<u>Total sorties</u>	5	36	185	3	600
Nombre de navires au 31 12 86	138	367	5 396	215	43 048

9 14

TRANCHES D'AGE

ARMEMENTS - PORTS-DE-BAYONNE - ST JEAN-DE-LUZ - HENDAYE

ARMEMENTS	NAVIRES	5	10/15	15/20	+20	50/149	150/299	300/499	500	AGE	TJB	TOTAL	
mement coopératif <u>TSASOAN</u>	<u>Chalutiers</u>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
	L'étoile de Mer	:	:	:	:	:	:	:	:	48,42	:	:	
	LE SOPITE	:	:	:	:	:	:	:	:	48,42	:	:	
	LA MURENE	:	:	:	:	:	:	:	:	49,58	:	:	
	L'EPAULARD	:	:	:	:	:	:	:	:	49,58	:	:	
	GURE-LANA	:	:	:	:	:	:	:	:	134,63	:	:	
	ISABELLE	:	:	:	:	:	:	:	:	120,32	:	:	
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
mement coopératif <u>URE-LANA</u>	<u>Chalutiers</u>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
	GERO AGERRIKO	:	:	:	:	:	:	:	:	34,81	:	:	
	ND. DE MUSKOA	:	:	:	:	:	:	:	:	34,81	:	:	
	PLACIDA	:	:	:	:	:	:	:	:	34,81	:	:	
	STE BARBE	:	:	:	:	:	:	:	:	34,81	:	:	
	L'AIGLON	:	:	:	:	:	:	:	:	29,88	:	:	
mement coopératif <u>RDAXURI</u>	MAURICE RENE	:	:	:	:	:	:	:	:	1957	:	72,35	
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	

2 15

TABLEAU 4

GENRES DE PECHES SAISONNIERES	DUREE DE LA SAISON	NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUES
ENGINS : ESPECES CAPTUREES			
FILET : SARDINES	NOVEMBRE-AVRIL	9	109
FILET : ANCHOIS	AVRIL-JUIN	9	109
CANNES (appât vivant) : THONS	JUIN-NOVEMBRE	9	109
CASIER : CRUSTACES	JUIN-SEPTEMBRE	31	91

TABLEAU 5

GENRES DE PECHES PRATIQUES TOUTE L'ANNEE	NOMBRE DE	PERSONNELS
ENGINS UTILISES : ESPECES CAPTUREES	NAVIRES	EMBARQUEES
TAMIS-FILÉ : PIBALES SAUMONS ALOSES	86	108
LIGNEURS : MERLUS DORADES	31	93
CHALUTS : DIVERS	49	245
CANNEURS : THONS (côte africaine)	17	51
CANNEURS (Iuz-hendaye) : THONS SARDINE ANCHOIS	9	99

PORT DE SAINT JEAN DE LUZ - CIBOURE -

ETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE FRAICHE

- 1 9 8 4 - 1 9 8 5 -

ESPECES	1 9 8 4	1 9 8 5	DIFFERENCE 84/85
1 ° - POIDS (Kilos)			
ANCHOIS	429 916	479 891	+ 49 975
SARDINES	9 093	42 158	+ 33 065
DIVERS-CHALUTS LIGNES	1 338 316	1 459 553	+ 121 237
THON BLANC	9 379	90 462	+ 81 083
THON ROUGE	533 468	442 365	- 111 103
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	308 071	245 687	- 62 384
TOTAUX	2 628 243	2 760 116	+ 131 873
2 ° - VALEURS (Francs)			
ANCHOIS	2 475 920	2 642 075	+ 166 155
SARDINES	19 559	148 552	+ 128 993
DIVERS-CHALUTS LIGNES	29 984 858	39 656 394	+ 9 671 536
THON BLANC	186 688	2 205 088	+ 2 018 400
THON ROUGE	8 636 266	10 336 093	+ 1 699 827
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	1 166 827	600 360	- 566 467
TOTAUX	42 470 118	55 588 562	+13 118 444
3 ° - PRIX MOYEN DU KILO			
ANCHOIS	5,75	5,50	- 0,25
SARDINES	2,15	3,52	+ 1,37
DIVERS-CHALUTS LIGNES	22,40	27,17	+ 4,77
THON BLANC	19,90	24,37	+ 4,47
THON ROUGE	16,18	23,36	+ 7,18
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	3,78	2,44	- 1,34
TOTAUX	16,15	20,13	+ 3,98

P O R T D ' H E N D A Y E

ETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE FRAICHE

1 9 8 4 - 1 9 8 5

<u>E S P E C E S</u>	<u>1 9 8 4</u>	<u>1 9 8 5</u>	<u>DIFFERENCE</u> <u>84/85</u>
1° - <u>P O I D S</u> (Kilos)			
ANCHOIS	274 358	468 352	+ 193 994
SARDINES	2 960	17 020	+ 14 060
DIVERS- CHALUTS/LIGNES	2 494 988	2 383 134	- 111 854
THON BLANC	-	-	-
THON ROUGE	71 456	110 679	+ 39 223
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	165 585	377 429	+ 211.844
<u>TOTAUX</u>	3 009 347	3 356 614	+ 347 267
2° - <u>V A L E U R</u> (Frs)			
ANCHOIS	1 276 676	3 509 188	+ 2 232 512
SARDINES	14 504	35 737	+ 21 233
DIVERS-CHALUTS/LIGNES	50 839 446	62 457 610	+11 618 164
THON BLANC	-	-	-
THON ROUGE	1 024 073	2 769 344	+ 1 745 271
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	528 421	1 155 159	+ 626 738
<u>TOTAUX</u>	53 683 120	69 927 038	+16 243 918
3° - <u>P R I X M O Y E N K I L O</u>			
ANCHOIS	4,65	7,49	+ 2,84
SARDINES	4,90	2,09	- 2,81
DIVERS-CHALUTS/LIGNES	20,37	26,20	+ 5,83
THON BLANC	-	-	-
THON ROUGE	14,33	25,02	+ 10,69
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	3,19	3,06	- 0,13
<u>TOTAUX</u>	17,83	20,83	+ 3,00

9

PERSONNELS N' AYANT PAS D'ACTIVITE CONCHYLICOLE

ENSEMBLE DES MARINS ET OFFICIERS

TRANCHES D'AGES	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARINS	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
20 ANS				36		36
25 ANS				27	20	47
30 ANS				54	30	84
35 ANS				35	52	87
40 ANS				51	46	97
45 ANS				47	47	94
50 ANS				42	50	92
55 ANS				39	42	81
60 ANS				11	09	20
65 ANS				17	04	21
						<u>709</u>

TEMPS DE TRAVAIL

TRANCHES D'AGES	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARINS	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
PLEIN TEMPS				-	-	709
TEMPS PARTIEL OCCASIONNELLE MENT						- Estimation impossible

NAVIRES STATIONNES A DAKAR - (CINQ PREMIERS NAVIRES)

<u>RANG</u>	<u>NAVIRES</u>	<u>ARMEMENTS</u>	<u>EFFECTIFS</u>	<u>TONNAGE</u>	<u>PUISSANCE</u>	<u>AGE</u>	<u>TONNAGE PECHE</u>	<u>VALEUR (F)</u>
1	<u>CHEVALIER-BAYARD</u>	HARISMENDI-OLASCUAGA	2 + 9	155,77	520 CV	28 A	753 436	4 668 840
2	<u>IRRITZINA</u>	AGUIRRE Edouard	2 + 9	258,85	640 CV	35 A	715 166	4 532 046
3	<u>AIGLE DES MERS</u>	LJMINIC et CIE	2 + 9	126,80	300 CV	29 A	710 986	4 188 895
4	<u>CALLIOPE</u>	MJGICA Michel	4 + 9	145,85	350 CV	28 A	657 298	3 831 800
5	<u>HENDAYAKO-IZARRA</u>	GARAT Jean-Baptiste	4 + 9	79,23	380 CV	21 A	648 831	3 656 088

NAVIRES STATIONNES A DAKAR - (CINQ DERNIERS NAVIRES)

<u>RANG</u>	<u>NAVIRES</u>	<u>ARMEMENTS</u>	<u>EFFECTIFS</u>	<u>TONNAGE</u>	<u>PUISSANCE</u>	<u>AGE</u>	<u>TONNAGE PECHE</u>	<u>VALEUR (F)</u>
1	<u>EMIGRANT</u>	MICHELENA ET CIE	2 + 9	76,85	430 CV	29 A	450 917	2 673 092
2	<u>ESPERANTZA</u>	UBERIA - KERVIO	2 + 9	84,13	400 CV	28 A	445 489	2 515 334
3	<u>MAURICE RENE</u>	MINVIELLE ET JRDAYURI	2 + 9	72,35	400 CV	27 A	419 909	2 638 899
4	<u>MARTA</u>	ALSUGUREN Philippe	2 + 9	82,98	400 CV	29 A	411 016	2 355 282
5	<u>ETOILE D'ESPERANCE</u>	LECUONA Jean-Jacques	4 + 9	95,46	240 CV	28 A	368 290	2 095 793

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE 1985

PORT DE SAINT JEAN DE LUZ

<u>P O I S S O N S</u>	<u>NOMBRE DE BATEAUX</u>	<u>DUREE DE LA CAMPAGNE</u>
<u>ANCHOIS</u>	(1) 7 Bateaux de 30 à 62 Tx	AVRIL - SEPTEMBRE
<u>SARDINES</u>	(1) 7 Bateaux de 30 à 62 Tx	JANVIER - SEPTEMBRE
<u>THON BLANC</u>	(1) 7 Bateaux de 30 à 62 Tx	JUILLET - OCTOBRE
<u>THON ROUGE</u>	(1) 7 Bateaux de 30 à 62 Tx	JUIN - NOVEMBRE
<u>POISSON DIVERS</u>	22 Chalutiers	TOUTE L'ANNEE
(1) - Il s'agit des mêmes navires -	31 Ligneurs	TOUTE L'ANNEE

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE 1985 - PORT D'HENDAYE

<u>P O I S S O N S</u>	<u>NOMBRE DE BATEAUX</u>	<u>DUREE DE LA CAMPAGNE</u>
<u>ANCHOIS</u>	(1) 2 Bateaux de 45 à 50 Tx	AVRIL - SEPTEMBRE
<u>SARDINES</u>	(1) 2 Bateaux de 45 à 50 Tx	JANVIER - SEPTEMBRE
<u>THON BLANC</u>	(1) 2 Bateaux de 45 à 50 Tx	JUILLET - OCTOBRE
<u>THON ROUGE</u>	(1) 2 Bateaux de 45 à 50 Tx	JUIN - NOVEMBRE
<u>POISSONS DIVERS</u>	27 Chalutiers	TOUTE L'ANNEE
(1) - Il s'agit des mêmes navires -	6 Ligneurs	TOUTE L'ANNEE

DESTINATION DES PRODUITS DEBARQUES

<u>E S P E C E S</u>	<u>F R A I S</u>		<u>C O N S E R V E</u>		<u>S E M I - C O N S E R V E</u>		<u>S A L A I S O N</u>		<u>S O U S - P R O D U I T S</u>
	QUANTITE (T)	VALEUR (F)	QUANTITE (T)	VALEUR (F)	QUANTITE (T)	VALEUR (F)	QUANTITE (T)	VALEUR (F)	
	POISSONS DIVERS (Chalut	4 313	106 103 074	-	-	-	-	-	
SARDINES	59	184 068	13	40 300	-	-	-	-	
ANCHOIS	948	6 151 263	-	-	50	324 000	600	3888 000	
MAQUEREAUX	284	656 691	-	-	80	188 000	-	-	
THONS	644	15 321 525	5	120 000	-	-	-	-	
CRUSTACES	61	1 206 864	-	-	-	-	-	-	
DIVERS ANADROMES	25	1 652 275	-	-	-	-	-	-	
ALGUES (1)	256	1 382 400	-	-	-	-	-	-	Algues récoltée pour 59 T d'agar agar fabriquée
<u>TOTAUX</u>	6 591	132 658 160	18	160 300	130	512 000	600	3888 000	

C O M M E R C I A L I S A T I O N - v e n t e
E X P E D I T I O N - M A R E Y E U R

MAREYEURS

P O R T S	N O M B R E	P E R S O N N E L	O B S E R V A T I O N
HENDAYE	9	33	
St JEAN-DE-LUZ	12	56	
CAPBRETON	2	18	
BAYONNE	1	2	

Nombre de mareyeur travaillant 90 %	Nombre de machines à fileter
10	N E A N T

CRIEES

Forme juridique de	Nombre d'	Nombre de	Tonnage traité frais
L'organisme GERANT	employé	mareyeurs	
Coopérative maritime HEGOKOA ST JEAN-DE-LUZ	17	11	2.628.757 kg
Coopérative Maritime BIDASSOA HENDAYE	8	12	3.008.000 kg

24

LISTE DES USINES DE CONSERVES DE POISSONS DE LA COTE BASQUE

A) - CONSERVERIES

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE (C.I.A.) Tél. 26 21 21
BP 50 - 7, rue Marcel Hiribarren
64500 - SAINT-JEAN-DE-LUZ
Directeur : Monsieur Jean-Michel BADIOLA

COMPAGNIE SAUPIQUET Tél. 47 08 51
BP 81 à ST JEAN-DE-LUZ
Usine : Rue des Usines à CIBOURE
Directeur : Monsieur Joseph JIMENEZ

SO. LU. CO. (Sté Luzienne de Conserves) Tél. 26 10 01
BP 74 - 33, rue Axular
64500-SAINT-JEAN-DE-LUZ
Directeur : Monsieur ITHURRALDE

B) - SALAISSON ET SEMI-CONSERVES D'ANCHOIS

CONSERVE ET CONDITIONNEMENT DE L'OCEAN (PAPA FALCONE) Tél. 20 18 54
BP 51 - ZI des Joncaux
64700 - HENDAYE
Directeur : Monsieur G. GARCIA

SOCIETE DE CONSERVES ET SALAISONS DE SARE Tél. 54 21 73
BP 7 à SARE 64310-ASCAIN
Directeur : Monsieur VANELLI

SOCIETE EUROPEENNE DE SALAISONS (SESAL) Tél. 26 62 80
ZI des Joncaux
64700-HENDAYE
Directeur : Monsieur BOUANHA

SOCIETE COMMERCIALE DE L'ADOUR Tél. 31 51 80
64100 - LAHONCE
Directeur : Monsieur MARCHEZE

GASCOMER Tél. 20 36 36
Quai de la Floride
64700 - HENDAYE
Directeur : Monsieur GARCIA

- LISTE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS ET DE REPARATIONS NAVALES -

- 0 - BOIS ET ABLER

(Concernant les navires de pêche pour l'année)

NOM OU RAISON SOCIALE	CHANTIERS OU ATELIERS		NAVIRES LIVRES AU COURS DE L'ANNEE	
	Construction en bois	Reparation en bois	Nombre de bateaux construits	Tonnage construit
ADRESSE DU CHANTIER	Construction en bois	Reparation en bois	Personnel employé	
		AC4CM		
MARIN				
(Ciboure - Socoa)				
ORDOQUI (Tél: 47. 38. 91)				
(Ciboure)				
LABEGUERIE (ANGLET)				
CCOP-GUREA (Tél: 47. 21. 47)				
(Mécanique LUZ)				
ATELIERS-METALLURGIQUES				
ANGLET - Tél: 63. 00. 03)				

SITUATION AU 31.12.1985 MARINS IDENTIFIES AU QUARTIER DE BAYONNE

O R G A N I S A T I O N S	N O M B R E	O B S E R V A T I O N S
<u>ARMEMENT COOPERATIFS</u>		
Nombre	3	
Nombre de navires exploités	12	
Personnel embarqués - officiers marins	24	
Personnel à terre	45	

Autres formes de groupement dont le responsable n'est pas lui-même patron de pêche		
Nombre	1	
Nombre de navires exploités	1	
Personnels embarqués officiers marins	3	

Patron pêcheurs embarqués		
Nombre de patron pêcheurs	202	
Nombre de navires	202	
Nombre de marins (patrons et marins)	626	

9